



## Rupture probable indivision non voulue

Par **laurine95**, le **10/06/2014** à **21:58**

Bonjour,

Mon concubin voulant se séparer de moi: Nous avons un bien immobilier à 60% pour moi sur acte notarié et le crédit également payé à 60%. Reste ce jour 10 mois de crédit. De plus il veut surévaluer le prix de la maison pour ses futurs possibilités d'évolution (veranda).

Electricité ancienne, peu d'isolation, intérieur peu amélioré. Il faut dire que je connais bien sa valeur par le prix actuel du marché.

Il ne veut pas appliquer mon rachat sur 40% alors que l'acte et le crédit sont ainsi. Il se rattrapperait de toute façon sur le matériel présent dans la maison. Il me dit à l'amiable ou par la justice !!

Il me dit "fait une proposition !" alors que mon souhait n'est pas ce qu'il veut déclencher (je me retrouverai avec un budget bien serré étant seule) Il semble pressé en plus. Il pense que je peux reprendre un crédit important sur 20 ans alors que j'ai déjà 49 ans et que 15 ans seront le maxi que je m'autorise

Que faire alors ? laissez trainer ? sachant que je n'ai jamais rien voulu de la situation qu'il m'impose.

merci pour vos réponses